

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



# Déclaration de Maladie

N° W19-495460

MS = 24926

Maladie  Dentaire  Optique  Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 5966 Société : RAM

Actif  Pensionné(e)  Autre :

Nom & Prénom : FAIKI ABDELAZIZ

Date de naissance : 11/02/1962

Adresse : 54, Rue 17 SEILLIG (1) oulfa

Tél. : 0667 215273 Total des frais engagés : 954,6 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Dr. Tarik BENJELLOUN  
Psychiatre  
16 Bis Rés. Essouror Mly Youssef Hassan  
Tél: 05 22 22 50 10 GSM 0661 08 93 77

Date de consultation : 18/02/2020

Nom et prénom du malade : Faiki Lamyar Age :

Lien de parenté :  Lui-même  Conjoint  Enfant

Nature de la maladie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel au médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casa ACCUEIL SIEGE RA Le : 18/02/2020

Signature de l'adhérent(e) :





Psychiatre des Hôpitaux de France

- Ex Médecin-Chef de Pôle :  
Pôle de Santé Mentale et d'Addictologie  
dans le Calvados
- Ex-Psychiatre à l'Institut Thérapeutique  
Éducatif et Pédagogique (I.T.E.P)  
dans l'Orne
- Ex-Psychiatre Adultes et Enfants au Centre  
de Médecine Physique et de Réadaptation (C.M.P.R)  
dans l'Orne
- Ancien membre du réseau de l'obésité  
dans l'Orne

طبيب متخصص في الأمراض النفسية والعقلية  
لدى

المستشفيات الفرنسية

- طبيب رئيس قطب سابقاً :  
قطب الأمراض النفسية والعقلية والإدمان  
بالكاليفادوس
- طبيب متخصص لدى معهد العلاجات التعليمية والتربوية  
بلورن (سابقاً)
- طبيب متخصص لدى معهد الترويض للكبار والأطفال  
بلورن (سابقاً)

Casablanca, Le :

18/11/2022

*Handwritten signature: Tarik Benjelloun*

LOT N° : 1907477  
 EXP : 07/2022  
 PPV : 179DH00

LOT N° : 1907477  
 EXP : 07/2022  
 PPV : 179DH00

LOT N° : 1907479  
 EXP : 07/2022  
 PPV : 179DH00

537,00 Valerex 125 1,5  
 0 Effexor 125

67,60 Teralithe 250mg 2 p.

Sanofi-aventis Maroc  
 Route de Rabat -R.P.1,  
 Ain sebaâ Casablanca  
 Teralithe 250 mg, 8100 cp  
 P.P.V : 67,60 DH  
 6 118000 060895

*Handwritten signature: Tarik Benjelloun*

*Handwritten signature: Anesly*

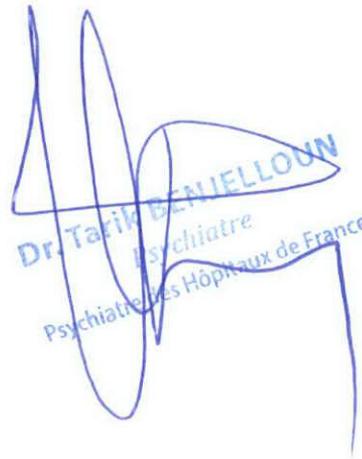
604,60

PHARMACIE AL HAKIM

*Handwritten notes and symbols:*  
 p p ^  
 o p 1/4

Carte le 24/2/24

Dr. Tarik BENJELLOUN  
Psychiatre  
Psychiatre des Hôpitaux de France



Handwritten marks and symbols on the left margin, including vertical lines and small characters.